

ASSEMBLÉE NATIONALE POPULAIRE

Les députés votent la loi de finance 2025

- L'Augmentation de la taxe sur les véhicules maintenue

P3



LA CHRONIQUE D'ANOUAR EL ANDALOUSSI

La diversification économique, plus qu'un choix, une nécessité absolue

Beaucoup de discours, beaucoup de débats et surtout beaucoup de spéculations stériles sur un sujet sérieux : la diversification de l'économie. Il y a ceux, comme à l'accoutumée, saisissant l'opportunité du discours politique sur la diversification des exportations, pour s'engouffrer dans une rhétorique très rodée : « il n'y a qu'à ». Il y a aussi ceux qui considèrent la diversification des exportations comme une mauvaise idée pour l'économie nationale, car disent-ils les secteurs potentiellement exportateurs sont ceux directement liés aux hydrocarbures et/ou dont les inputs sont fortement subventionnés.

P3

GHAZA

L'ONU dénonce des actes
qui rappellent les crimes
internationaux les plus graves

P11

Foot/ Qualif's-CAN 2025 (Gr:E/ 5e J)
Guinée-équatoriale-Algérie

Les "Verts" pour confirmer
leur suprématie

P9

COSOB

Feu vert pour l'émission d'un emprunt obligataire par Maghreb Leasing Algérie

Algérie

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) a donné son visa à la société Maghreb Leasing Algérie (MLA) pour l'émission d'un emprunt obligataire institutionnel, a indiqué l'institution dans communiqué. Il s'agit de l'émission d'un emprunt obligataire destiné aux investisseurs institutionnels d'une valeur de 2 milliards de dinars, a précisé la même source.

Cet emprunt obligataire, d'une maturité de 5 ans avec un taux d'intérêt annuel de 5,4%, servira au financement de l'activité de crédit-bail de la société, a ajouté la Cosob. Cette opération porte sur 200.000 titres d'une valeur nominale de 10.000 DA/titre, a fait savoir la Commission en rappelant que cette émission est la quatrième du genre pour la société MLA. La société Maghreb Leasing Algérie est un établissement financier spécialisé dans l'activité de crédit-bail, agréé en Algérie depuis 2006, a-t-on encore mentionné dans le communiqué.

CHU D'ORAN
Acquisition d'un appareil pour les chirurgies des maladies de la prostate

Le service d'urologie et de transplantation rénale du Centre hospitalier Universitaire "Dr Benzerjib" d'Oran s'est doté d'un appareil laser de haute technologie pour réaliser les chirurgies difficiles et complexes sur les malades de la prostate et de la vessie, a indiqué, hier, ce service. Il s'agit d'un équipement de laser Holmium à haute puissance (100 watts) qui utilise la lumière holmium pour cibler les tissus et est souvent utilisé pour détruire les calculs rénaux, ainsi que pour les chirurgies complexes de la prostate, a indiqué la même source, soulignant que l'appareil est très puissant et permet d'effectuer plusieurs opérations, notamment de lithiasis rénale, de néphrostomie percutanée pour soulager le blocage des voies urinaires. Deux opérations non pratiquées jusqu'à présent dans cet établissement.

Cet équipement permettra également de réaliser des opérations complexes de la prostate (Dö-lépe), précisément l'enclavement de la prostate, qui s'avère une nouvelle technique nécessitant la formation du personnel médical et paramédical, nonobstant la prise en charge de diverses maladies de la vessie.

Un premier malade de la wilaya de Mascara a été opéré, mardi, par l'équipe du service d'urologie et de transplantation rénale à l'aide de cet appareil de haute précision. Il souffrait d'un cancer de la vessie et de la prostate, selon la même source.

R.N

PHÉNOMÈNES EXTRÊMES

L'Algérie exposée aux dangers météorologiques

L'Algérie enregistre davantage de phénomènes météorologiques extrêmes du fait qu'elle soit située dans une zone géographique exposée à ce genre de phénomènes.



Le chargé de mission à l'Office national de la météorologie (ONM), Said Chelmouni a affirmé, hier lors l'émission "L'Invité du jour" de la chaîne 3 de la Radio algérienne, que « les quantités quotidiennes de pluies qui s'abattent sur le pays équivalent aux quantités annuelles, vue leur intensité sur l'écosystème global. Evoquant les dernières pluies diluviales survenues au mois de septembre dernier à Bechar, il indiqua que « cette région a reçu un total de 105 millimètres, soit l'équivalent d'une année d'averses, comme d'ailleurs d'autres régions du Grand-Sud algérien où la tendance de la tropicalisation se dessine de plus en plus. Après, on classe ce genre de phénomène dans la catégorie d'événements extrêmes pour améliorer les prévisions ». Estimant que la répartition de ces pluies enregistre un déséquilibre entre les régions, M. Chelmouni a indiqué que « ces averses pourraient être bénéfiques pour certaines secteurs, mais pas pour d'autres, car les barrages d'eau sont remplis dans ces régions », citant l'exemple de l'agriculture qui nécessite, selon lui, « tout un cycle pour retenir ces eaux ».

La difficile mission de localiser les orages violents

Abordant les alertes émises par l'ONM à travers les Bulletins météo spécial (BMS), il a soutenu que « ces systèmes présentent certaines lacunes, car l'objectif était de faire aboutir l'information en temps opportun », avant d'ajouter : « raison pour laquelle, nous avons mis en place, en 2017, des cartes de vigilance avec trois niveaux d'alerte (Orange, jaune et rouge-ndlr), avec une

bonne visibilité sur le site de l'ONM et l'application mobile et une interactivité immédiate grâce au système d'actualisation instantané ». Selon lui, « il est très difficile de quantifier les orages, à cause des périodes de transition, que ce soit en été ou en automne où ces phénomènes surprennent le plus, notamment dans le Grand-Sud où il est difficile de localiser les endroits où ils surviennent ». « Après, il y a le No-Casting, c'est-à-dire les prévisions à court terme, qui nous permettent de prévoir un phénomène une ou deux heures avant sa survenance qui nous permet de gagner du temps et de donner l'alerte aux autorités, mais aussi aux citoyens », a ajouté M. Chelmouni. Abordant la veille météorologique, l'invité de la Radio algérienne a assuré que « l'ONM déploie aussi des modèles de prévision et prend en considération la climatologie. L'ONM déploie une veille météorologique permanente pour surveiller, à la minute près, chaque phénomène ». « L'système d'alerte précoce, composé de trois phases importantes (avant, pendant et après chaque phénomène), est destiné aux autorités publiques, comme aux populations, et ce en fonction de la nature du phénomène qu'on prévoit dans nos cartes de vigilance. Après, chaque département ministériel ou autres acteurs concernés alerte à son niveau. Ensuite, il y a un retour d'expérience qui nous permet d'évaluer la chose évidemment », a-t-il expliqué.

Un hiver 2025 moins pluvieux

A la question de savoir si le prochain hiver sera sévère, l'intervenant a soutenu que « les modèles météorologiques saisonniers sont

basés sur des statistiques et des scénarios établis. Pour cette saison, on prévoit un léger déficit de pluviométrie par rapport à la normale sur trois mois (novembre, décembre et janvier) dans certaines régions du Nord, avec des probabilités de 50 à 70 %. Idem pour le Grand-Sud où on prévoit également des déficits similaires », ajoutant que « les températures seront saisonnières, avec une différence positive légère par rapport aux normes climatiques ». Du reste, il a affirmé que « l'Algérie enregistre davantage de phénomènes météorologiques extrêmes. Notre pays est situé dans une zone géographique exposée à ce genre de phénomènes. Nous avons l'influence de la Méditerranée, connue pour être une région cyclogénèse, avec une hausse de 1°C (soit près de 7% d'humidité-ndlr) et celle du Sud tropical ».

Concernant les prévisions des grandes chaleurs et leurs effets sur l'écosystème, notamment la survenue des incendies et des feux de forêts, mais aussi des inondations dévastatrices. M. Chelmouni a soutenu qu'il faut aller vers cette tendance à prévoir ce genres de phénomènes », annonçant un projet de coordination pour mettre en place un système d'alerte précoce de lutte contre les inondations. Aussi, une commission mixte a été mise en place pour mettre en œuvre ce projet, avec la participation de l'ONM, l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH), l'Agence nationale de la gestion des ressources en eaux (Agire), en collaboration avec de la Délégation nationale des risques majeurs (ANRM).

Source: Radio algérienne

PARTENARIAT

L'Algérie va importer des vaches laitières américaines

L'ambassadrice des Etats-Unis, Elisabeth Moore Aubin à Alger a annoncé mardi la signature d'un accord entre les ministres algérien et américain de l'agriculture autorisant l'importation par l'Algérie de vaches laitières américaines. «Nous sommes fiers d'être un partenaire fiable et un fournisseur clé d'intrants agricoles de qualité pour l'Algérie», a-t-elle ajouté. L'accord est l'aboutissement d'un dossier qu'elle aura personnellement suivi et qui peut être extrêmement bénéfique pour l'élevage laitier en Algérie. En septembre 2023, des spécialistes des deux pays se sont rencontrés. Le but était de se mettre d'accord un partenariat dans le domaine de la génétique bovine.

Le partenariat entre les Etats-Unis et l'Algérie en

matière de génétique animale s'est concrétisé dès avril 2024. L'exemple a été mis à l'honneur par Elizabeth Moore Aubin à l'occasion d'une visite à Mila au complexe agricole du groupe Boussouf. Les services de l'ambassade des Etats-Unis l'avaient alors montré en train de tenir un biberon à un jeune veau. Elle avait alors expliqué que la naissance de ce jeune veau illustrait les premiers résultats de la coopération entre les deux pays. Une coopération concernant la fourniture aux éleveurs algériens de semences de taureaux américains sélectionnés aux Etats-Unis. A cette occasion, elle avait déclaré que : « La décision a été prise de vendre les premiers produits génétiques. Je suis très impressionnée de ce partenariat algéro-américain en matière de production de

lait ». Soucieuse de voir se développer les échanges entre les deux pays, l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie n'avait pas méprisé ses efforts et avait alors souligné le savoir-faire de la filière américaine en indiquant que « l'industrie génétique américaine est pionnière dans le partage de son savoir-faire dans le monde entier ». Elle avait ainsi souligné la renommée de la sélection génétique d'outre-Atlantique et a rappelé que « la génétique bovine a été exportée pour la première fois des Etats-Unis dans les années 1960. Aujourd'hui, la génétique bovine américaine est exportée vers plus de 116 pays, contribuant de manière significative à nourrir notre population mondiale croissante ».

R.N

ASSEMBLÉE NATIONALE POPULAIRE

Les députés votent la loi de finance 2025

L'AUGMENTATION DE LA TAXE SUR LES VÉHICULES MAINTENUE

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, l'ambassadeur Amar Bendjama, a présidé, lundi, les travaux d'une réunion de l'Assemblée générale (AG) des Nations unies, pour débattre de la représentation équitable au Conseil de sécurité et d'autres questions liées au Conseil.

Le document portant projet de la loi finance de l'année 2025 a été soumis hier au vote des députés de l'assemblée populaire nationale.

Les députés et la commission du budget et des finances ont proposé pas moins de 110 amendements, dont une dizaine concernant le dossier automobile.

Tous les amendements proposés à propos de l'importation des voitures d'occasion, dont celui sur les véhicules de moins de cinq ans, ont été rejetés par la Commission des finances de l'APN,

L'amendement portant la levée des restrictions sur la vente des voitures importées de moins de trois ans avant 3 ans à compter de la date de l'acquisition a également été rejeté.

En outre, des membres de la chambre basse avaient en effet proposé d'autoriser les membres de la diaspora d'importer des véhicules d'occasion afin de les rendre accessibles sur le marché national. Mais la proposition n'a pas été retenue.

La commission des finances et du budget a également rejeté deux amendements de l'article 55 du projet de loi, concernant l'augmentation de la taxe sur les véhicules. Le premier amendement, proposé par le député Mohamed Redha Ben Alak, visait à supprimer l'article 55 qui prévoit une augmentation de la taxe sur les véhicules touristiques et ceux adaptés pour être utilisés comme véhicules utilitaires, avec une puissance supérieure ou égale à 10 chevaux-vapeur.

Le deuxième amendement, présenté par le député Amari Abdellah, proposait également d'annuler l'article 55 relatif à l'augmentation de cette taxe.

La commission a expliqué qu'après avoir examiné ces propositions, elle a rejeté la première, soulignant que cette mesure concernait des véhicules à forte puissance (plus de 180 chevaux), qui consomment une quantité importante de carburant.



Pour le deuxième amendement, la commission a indiqué qu'elle l'avait également rejeté pour les mêmes raisons.

Sur un autre registre, les modifications visaient à modifier l'article concernant la taxe foncière sur les logements vacants appartenant à des particuliers. Le but était de réduire le taux de la taxe, passant de 10 % à 7 % pour les logements vides et non loués. Cependant, la commission a décidé de rejeter cette proposition, estimant que la législation fiscale en vigueur depuis la loi de finances de 2022 prévoit déjà un taux de 7 % pour la taxe foncière applicable aux propriétés secondaires à usage d'habitation qui restent vacantes et non louées. Cette mesure s'inscrit dans la politique publique visant à

encourager l'exploitation des logements et à contribuer à résoudre la crise du logement en Algérie.

La commission a ajouté dans son rapport que, bien que cette mesure ait été introduite pour favoriser l'exploitation des logements vacants, les statistiques disponibles montrent que celle-ci n'a pas donné les résultats escomptés. En effet, de nombreuses propriétés secondaires restent inoccupées, ce qui suggère que le taux de 7 % n'a pas produit les effets escomptés.

Le PLF 2025 sera présenté aujourd'hui au conseil de la Nation.

La séance de ce matin sera marquée par la présentation du texte de loi portant loi de finances 2025, par le ministre des Finances, et

du rapport préliminaire de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil, suivie des interventions des membres du Conseil de la nation. Le débat général se poursuivra l'après-midi, selon la même source. Les débats sur le texte de loi de finances 2025 se poursuivront vendredi. Pour rappel, la loi de finance prévoit que la croissance économique de l'Algérie devrait atteindre 4,5 % en 2025.

Ainsi, le produit intérieur brut (PIB) devrait se situer, en valeur nominale, à 37.863 milliards DA (278,71 milliards de dollars) en 2025, à 40.850,54 milliards de DA (300,71 mds USD) en 2026 et à 41.859,30 milliards de DA (308,13 mds USD) en 2027.

Synthèse : Sid Ali

LA CHRONIQUE DE ANOUAR EL ANDALOUSSI

La diversification économique, plus qu'un choix, une nécessité absolue

Beaucoup de discours, beaucoup de débats et surtout beaucoup de spéculations stériles sur un sujet sérieux : la diversification de l'économie. Il y a ceux, comme à l'accoutumée, saisissant l'opportunité du discours politique sur la diversification des exportations, pour s'engouffrer dans une rhétorique très rodée : « il n'y a qu'à ». Il y a aussi ceux qui considèrent la diversification des exportations comme une mauvaise idée pour l'économie nationale, car disent-ils les secteurs potentiellement exportateurs sont ceux directement liés aux hydrocarbures et/ou dont les inputs sont fortement subventionnés.

L'indice de spécialisation de l'économie algérienne est l'un des plus élevés au monde. La structure des exportations et celle des importations, sur longue période, mettent en évidence une grande rigidité qui n'est qu'un révélateur de la faible diversification de l'économie résultant elle-même d'un retard de transformation structurelle. Des travaux empiriques ont souligné que les Etats ont eu un rôle crucial dans la transformation structurelle des économies. Les expériences du « miracle asiatique » ont mis en évidence que grâce à des interventions, très peu compatibles avec les règles du marché, certains Etats ont su mener leurs économies vers des « chemins critiques » mais certainement vertueux, avant de laisser opérer librement les règles

de la concurrence

Dans tous les cas, la diversification des exportations passe nécessairement par la diversification de la production. Et c'est là où le bâton blesse. En effet, les produits à exporter ne tombent pas du ciel, non seulement il faut les produire, mais aussi et surtout ils doivent être exportables, c'est-à-dire demandés par les marchés extérieurs. Pour cela, le produit exportable doit avoir deux attributs : une compétitivité prix (coûts) et une qualité conforme aux exigences des marchés extérieurs tant en valeur d'usage qu'en conformité avec les normes du pays de destination.

Comme nécessité pour sortir de la forte concentration et de la dépendance des hydrocarbures, il faut y aller et vite. Ce n'est pas facile, mais le potentiel existe au sein de l'économie algérienne. Notre économie demeure prisonnière de la spécialisation primaire : exportation de matières premières. Il est certainement difficile de sortir d'une logique économique consistant à occuper une niche et se protéger des importations par des protections douanières ou même administratives. C'est quand le marché d'un produit local devient réellement concurrentiel que les producteurs s'engagent dans l'investissement, soit pour sophistiquer le produit, soit pour faire des économies d'échelle, soit encore pour intégrer la production en amont et/ou en aval.

Ce qui est en jeu et qui doit être considéré comme un vrai défi, ce n'est pas la diversification des exportations, mais d'abord la diversification de la production, car au final produire pour faire de la substitution aux importations est l'exact équivalent de la promotion des exportations au plan du solde de la balance commerciale. Mais au plan de l'économie globale, exporter plus est certainement un bon indicateur de la compétitivité de celle-ci. Le marché domestique est une opportunité immense pour la diversification de l'économie avant d'investir les marchés extérieurs souvent complexes et très compétitifs. Les entreprises algériennes sont-elles compétitives pour aller sur les marchés internationaux ? La réponse peut être Oui comme Non. Celles qui bénéficient des subventions sur un facteur de production (principalement l'énergie) peuvent être compétitives si cet avantage est significatif dans le coût de production ; c'est le cas notamment du ciment et de l'acier où l'énergie représente plus de 50 % du coût de production (pour le Clinker, c'est autour de 55 %). Pour les autres entreprises, celles qui comptent sur leur propre compétitivité intrinsèque (non facteurs), elles sont encore peu nombreuses et fragiles ; une entreprise n'est pas exportatrice parce qu'elle a réalisé une ou deux opérations d'exportation. La compétitivité non facteur (hors facteurs liés à

une subvention, ou une ressource naturelle...) est difficile à construire et le marché domestique est le meilleur terrain pour s'entraîner, les économies d'échelles locales sont aussi un facteur de préparation à la compétitivité et à l'exportation. Il faut, toutefois, insister que la diversification économique passe nécessairement par une ré-industrialisation du pays. Les pays d'Asie ont gagné leurs compétitivités et leur diversification des exportations grâce à une effort d'industrialisation soutenu associé à une politique de substitution aux importations bien réfléchie, c'est-à-dire une politique qui protège la production nationale, mais pas trop et surtout sans impacter les importations des inputs nécessaires à l'activité économique. La ré-industrialisation du pays requiert un effort considérable qui n'est pas le seul ressort d'un secteur, elle implique plusieurs secteurs et c'est pourquoi la coordination jouera un rôle important.

Peut-être le moment est venu pour ériger un Ministère de l'Economie afin de coordonner l'ensemble des dispositifs et des programmes destinés à cette politique de ré-industrialisation qui est un préalable à la diversification de l'économie et des exportations. Porter la part de l'industrie dans le PIB à 10/12% mérite bien une telle transformation institutionnelle.

**MATIÈRES
PREMIÈRES**

**L'Afrique 3e
exportateur mondial
de café**

L'Afrique a été la troisième région exportatrice de café durant l'année caféière 2023-2024, après l'Amérique du Sud et la région Asie-Océanie, a indiqué l'Organisation internationale du café (OIC) dans son dernier rapport. Les pays africains producteurs de café ont expédié 961.200 tonnes de ce produit sur le marché international au cours de l'année caféière 2023-2024 (qui s'est achevée en octobre dernier), soit une hausse de 17,3% par rapport aux 819.600 tonnes expédiées depuis le continent l'année précédente, précise la même source, qui expliquent cette croissance par un rebond de la production locale. D'après les estimations préliminaires de l'OIC, la récolte de café en Afrique a progressé de 12,1 % en glissement annuel à 1,2 million de tonnes, atteignant son plus haut niveau en 5 ans.

L'organisation internationale indique par ailleurs que l'Ethiopie a été le principal moteur de la croissance des exportations de café sur le continent durant cette période. Ce pays d'Afrique de l'Est a enregistré un rebond de 63,5 % de ses exportations de café qui ont atteint 335 400 tonnes au cours de la période considérée, représentant ainsi 35% des expéditions africaines.

Globalement, l'Afrique a représenté 11,66% des expéditions mondiales de café, qui se sont chiffrées à près de 8,23 millions de tonnes au cours de l'année caféière 2023-2024. D'après l'OIC, l'Amérique du Sud et la région Asie-Océanie demeurent les principales sources d'approvisionnement mondial en café, avec des contributions respectives de 3,96 millions de tonnes et 2,43 millions de tonnes. Néanmoins, la percée d'Afrique lui a permis de devenir en 2023-2024, la troisième région exportatrice de café au monde, surpassant ainsi la région de l'Amérique centrale et le Mexique. Le café fait partie des principales cultures d'exportation du continent aux côtés du cacao, du coton, de l'anacarde ou des produits horticoles.

R.E

EGYPTE

**Qatar Energy acquerra
23% dans un projet
d'hydrocarbures en
Méditerranée**

Qatar Energy a signé un accord avec Chevron pour acquérir une participation de 23% dans le projet du bloc North El-Dabaa, dans la mer Méditerranée au large de l'Egypte, a-t-elle annoncé lundi dans un communiqué. Conformément à l'accord, Chevron qui est l'opérateur du projet, conservera une participation de 40%, QatarEnergy acquerra une participation de 23%. Les autres partenaires du bloc sont Woodside avec une participation de 27% et Tharwa Petroleum Company, une société égyptienne, avec une participation de 10%. Le bloc nord d'El-Dabaa se trouve à environ 10 kilomètres au large de la côte méditerranéenne égyptienne, à des profondeurs d'eau allant de 100 à 3 000 mètres.

R.E

HOUARI TIGHERSI (ÉCONOMISTE)

Le prochain gouvernement doit se donner une vision de création de richesses

Les articles du PLF 2025 permettront d'accélérer davantage l'économie nationale et contribueront à lever tous les obstacles dont souffraient les différents secteurs ministériels mais les 5 800 milliards de dinars du budget consacrés aux salaires lèseront l'action du prochain gouvernement.

L'expert économique Houari Tighersi a relevé, hier dans l'émission "L'invité de la matinée" de la chaîne 1 de la radio algérienne, a salué le contenu du projet de loi de finances pour l'année 2025, assurant que ses articles permettront d'accélérer davantage l'économie nationale et contribueront à lever tous les obstacles dont souffraient les différents secteurs ministériels. Il a affirmé que le projet de loi de finances pour l'année 2025 comprend des mesures visant à encourager les initiatives économiques libres, l'implantation d'activités économiques et les investissements, dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour activer une approche sociale avec des objectifs économiques.

L'expert a souligné que le projet de loi a décidé une réduction de 10% pour tous les bénéficiaires des formules de logement, dans le cas où leurs propriétaires veulent l'acheter un logement après le paiement de 38% de sa valeur. Il a été aussi décidé de la répartition des taxes d'habitation à raison de 50% pour les communes et 50% pour les wilayas, tout en proposant des solutions pour soutenir le développement local et reconSIDéRer les problèmes dont souffrent les wilayas, tels que la régularisation et l'exploitation du foncier, et la



restance des investissements. Il a, en outre, insisté sur la nécessité d'activer une feuille de route pour réaliser l'essor souhaité dans le domaine des industries manufacturières, sans oublier la nécessité d'œuvrer pour exploiter tout le foncier agricole et surmonter les obstacles liés à l'immobilier, ainsi que d'activer les investissements publics pour atteindre un taux de croissance plus élevé, notant que les prévisions de croissance dans le secteur agricole en 2025 sont de 4,4% et de 2,4% pour le secteur des hydrocarbures. Dans ce contexte, M.Tighersi a salué le fait que le gouverne-

ment ait accordé au ministère des Finances une autorisation lui permettant d'émettre des obligations souveraines qui sont, à ses yeux, un nouvel outil de diversification des sources d'investissement public du fait qu'on accordera aux investisseurs le droit d'acheter des actions ainsi que de nombreux priviléges en matière fiscale et de dépenses existantes, en plus de leur exonération pour une durée de cinq ans de la taxe publique. Concernant les mécanismes proposés pour renforcer la monnaie nationale, il a indiqué qu'il est inévitable de créer une activité économique et d'exploiter

le foncier économique, sans oublier d'apporter des solutions à la Bourse algérienne pour financer des projets, soulignant que la priorité du prochain gouvernement pour atteindre le dynamisme économique requis est avant tout de développer une vision de création de richesse et la qualité des institutions qu'il y a lieu de mettre en place lors des prochaines étapes, sachant que pas moins de 5 800 milliards de dinars du budget sont orientés vers les salaires, ce qui peut constituer un grand fardeau pour les pouvoirs publics dans les prochaines étapes.

Synthèse: S.A.K

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Lancement aujourd'hui de nouvelles offres internet

Algérie Télécom a annoncé le lancement de nouvelles offres Internet, à partir d'aujourd'hui, dont un très haut débit de 1,2 Go. Lors d'une conférence de presse en marge d'un atelier de l'Union internationale des télécommunications, parrainée par le ministère des Postes et Télécommunications, sous le slogan « Vers une connectivité globale et ciblée dans la région arabe », le directeur de la marque et de la communication d'Algérie Télécom, Ezzeidine Harik, a assuré que les nouvelles of-

fres proposées par l'entreprise visent à répondre aux aspirations et demandes des clients et s'inscrivent dans sa propre stratégie, en tant qu'acteur majeur des technologies des médias et de la communication, qui cherche à développer et à moderniser l'Internet en Algérie. Pour sa part, Amir ben Idr, chef de la division commerciale marketing et innovation à Algérie Télécom, a révélé que la vitesse du flux Internet proposée est importante et atteindra 1,2 Go au même prix que le service 1 Go à 4200 DA par mois. « Il y a une évo-

lution du bouquet d'offres en termes de débit, tout en gardant la même tarification, avec la possibilité de bénéficier des offres 240 Mo pour 2800 DA par mois, 120 Mo pour 2600 DA par mois, 60 mégaoctets coûté 2 400 DA par mois et 30 Mo au coût de 2 200 DA par mois », a-t-il détaillé.

Selon lui, le basculement vers ce flux sera automatique pour les clients concernés par le même service, assurant que ces offres s'inscrivent dans le cadre du développement du réseau de fibre optique en Algérie.

R.E

PÉTROLE

L'OPEP prévoit une hausse de la demande en 2024-2025

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) prévoit toujours une croissance de la demande d'or noir en 2024 et 2025, mais comme le mois dernier, elle l'a revue en baisse par rapport à son estimation précédente, selon son rapport mensuel publié ce mardi. Le monde consommera 104,03 millions de barils par jour (mb/jour) en 2024, après 102,21 en 2023, indique dans ce rapport l'Opep qui révise chaque mois ses prévisions en fonction de la conjoncture. Pour 2025, l'organisation prévoit une consommation mondiale de 105,57 millions de barils par jour. Dans sa précédente estimation d'octobre, l'Opep prévoyait une consommation mondiale de 104,14 mb/jour et de 105,78 mb/jour l'année pro-

chaine. Les prévisions pour 2024 sont ainsi légèrement revues à la baisse de 107.000 barils par jour par rapport à l'évaluation du mois précédent, pour atteindre un «niveau satisfaisant» de croissance de 1,8 million de barils par jour par rapport à 2023. «Cet ajustement mineur est principalement dû à la mise à jour des données pour les 1er, 2e trimestre et 3e trimestre 2024», a indiqué l'Opep. En 2024, la consommation sera soutenue «par une forte demande de carburants pour le transport et une croissance économique saine et continue. De même, l'augmentation des capacités de raffinerie et des marges pétrochimiques - principalement en Chine et au Moyen-Orient - devrait

contribuer à la croissance de la demande de pétrole», indique l'Opep. Pour 2025, la croissance de la demande mondiale d'or noir est également revue légèrement à la baisse de 103.000 barils par jour par rapport à la dernière évaluation, pour atteindre 1,5 mb/j, une hausse soutenue par l'aérien, la mobilité routière, l'industrie ou la construction. Du point de vue de l'offre, la production de pétrole brut de l'Opep et ses alliés a augmenté de 0,21 mb/j en octobre sur un mois, pour atteindre en moyenne environ 40,34 mb/j (après une baisse de 0,56 mb/j en septembre et une moyenne de 40,10 mb/j), a indiqué l'Opep, citant des «sources secondaires».

R.E



MAUVAISE UTILISATION DU GAZ NATUREL À ILLIZI

Lancement d'une campagne de sensibilisation



Une campagne de sensibilisation aux risques de la mauvaise utilisation du gaz naturel et de prévention contre les dangers des intoxications au monoxyde de carbone a été lancée dans la wilaya d'Illizi, a rapporté, hier, un communiqué de la direction de distribution de l'électricité et du Gaz (Sogelgaz-Distribution). Le

programme de cette initiative préventive qui regroupe les différents secteurs concernés, prévoit une série d'activités de sensibilisation ciblant tous les couches de la société, ainsi que l'animation des ateliers, rencontres et conférences de sensibilisation à travers les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle et l'université, a

ajouté le même document. Il s'agit aussi des sorties sur le terrain ciblant les mosquées et les places publiques, visant la sensibilisation des citoyens sur les méthodes de sécurité et de prévention, en plus de la distribution de brochures relatives aux règles de sécurité contre les risques du gaz naturel.

Au cours de l'année 2023, la

direction de distribution de l'électricité et du Gaz de la wilaya d'Illizi a visité, dans le cadre de ses actions de sensibilisation, 134 établissements scolaires et centres de formation professionnelle, dans le but d'ancrer chez les écoliers et stagiaires la culture de prévention contre les risques liés aux gaz, a conclu le communiqué de la même direction.

EL-MEGHAÏER**Mise en service de 35 transformateurs électriques à travers des zones reculées**

Au total 35 nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service au profit des populations de plusieurs zones reculées de la wilaya d'El-Meghaïer, ont rapporté mardi les services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-distribution).

Cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des projets de raccordement aux réseaux d'électricité pour l'année en cours, visant l'amélioration de la qualité du service, a ciblé 290 foyers à travers les zones éparpillées des communes d'El-Meghaïer, Oum Tior, Sidi Kheïl et Morara, a-t-on précisé.

Ce projet de raccordement à cette énergie vitale a nécessité la réalisation d'un réseau électrique de 13 kilomètres /Linières, a indiqué le directeur de distribution, Mohamed Rouaighia. Il s'inscrit au titre d'une série d'opérations réalisées par la direction de distribution d'électricité et du gaz de la wilaya d'El-Meghaïer au cours de l'année 2024, visant l'amélioration de la qualité et la continuité du service fourni aux citoyens de la région, a-t-il ajouté. A cette occasion, des bénéficiaires de ce projet ont salué les efforts déployés par l'Etat pour accompagner et concréteriser des projets de développement pour améliorer les conditions de vie de la population de cette jeune wilaya.

LIGNE FERROVIAIRE TOUGGOURT-HASSI MESSAOUD**Réalisation d'un tronçon de 22 km dans la wilaya d'Ouargla**

Un tronçon de 22 kilomètres relevant du projet de la voie ferrée Touggourt/Hassi Messaoud a été réalisé à ce jour dans le territoire de la wilaya de Ouargla, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale des Travaux publics (DTP). Le tronçon à double voie fait partie du projet ferroviaire retenu par les pouvoirs publics pour relier la ville de Touggourt à la nouvelle ville de Hassi Messaoud sur une distance globale de 154 km, dont 55 km relevant du territoire de la wilaya d'Ouargla, a-t-on expliqué. Un autre tronçon à voie unique sur une distance de 8 km a été également concrétisé, en attendant l'achèvement des travaux d'une double voie du même tronçon, a-t-on révélé, relevant que la plateforme du restant de cette ligne, à savoir 28 km, a été achevée. Il est à noter que cet important projet de développement, supervisé par l'Agence nationale d'études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANES-RIF), dont les chantiers ont été lancés en 2013, a accusé des retards en raison de plusieurs obstacles naturels, notamment le sable accumulé, les lignes électriques à haute tension, ainsi que les travaux liés à l'évitement de certains oléoducs et gazoducs sur le tracé de la ligne ferroviaire, a-t-on rappelé. Ce projet comprend la réalisation de nombreuses installations techniques et ouvrages d'arts, des ponts, des couloirs et des gares, dont deux sont actuellement en cours de réalisation, l'une au niveau de la ville nouvelle de Hassi Messaoud et l'autre adjacente à la zone industrielle de Hassi Benabdallah (wilaya d'Ouargla). Cette opération revêt une grande importance pour le développement socio-économique de la région et l'économie nationale en général, car elle contribuera à accroître l'investissement, créer de nouveaux pôles agricoles, créer de nouveaux emplois et réduire la pression sur le réseau routier. Ce projet stimulera également la circulation des personnes et des marchandises, notamment des industries pétrolières et chimiques, a-t-on signalé.

ALGER**Ouverture des travaux d'un atelier régional de l'UIT**

Les travaux d'un atelier régional de l'Union internationale des télécommunications (UIT), organisé sous l'égide du ministère de la Poste et des Télécommunications sous le thème "Vers une connectivité inclusive et ciblée dans la région arabe", ont débuté lundi à Alger.

Ont assisté à la cérémonie d'ouverture de cet atelier, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, la Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, le directeur du Bureau régional de l'UIT pour les pays arabes,

Adel Darwish, ainsi que des représentants de plusieurs pays arabes. Dans son allocution d'ouverture, le PDG d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi, a affirmé que la tenue en Algérie de cet événement atteste de "la confiance" que place l'UIT dans les efforts de l'Algérie, ainsi que de sa coopération "fructueuse" avec l'Union. Pour sa part, M. Darwish a salué "les réalisations remarquables" accomplies par l'Algérie en matière d'infrastructures de télécommunications, soulignant que cet atelier s'inscrivait dans le cadre de la concrétisation des Objectifs de développement durable des Nations unies. Cet atelier vise à établir "une communication ciblée et inclusive dans la région arabe",

à "échanger les expertises et les connaissances pour garantir une connectivité durable à coût abordable", mais aussi à définir "les priorités d'investissement" dans ce domaine en proposant les solutions appropriées, a-t-il précisé. La séance d'ouverture a été marquée par la projection d'une vidéo mettant en avant les réalisations majeures en matière d'infrastructures de télécommunications en Algérie, ainsi que les progrès réalisés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune. Cet atelier de deux jours réunit des déci-

TINDOUF**Entrée en activité d'une usine de fabrication de traverses ferroviaires**

Une usine de fabrication de traverses ferroviaires est entrée en activité dans la wilaya de Tindouf, en présence des autorités locales, du directeur général (DG) du géant ferroviaire China Railway Construction Corporation (CRCC) et le directeur général de l'Agence nationale d'études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANES-RIF), a-t-on appris lundi auprès des Services de la wilaya.

L'usine, réalisée dans la localité de Hassi Khebi à 370

km du chef lieu de la wilaya, produira des traverses ferroviaires avec une capacité de 3.000 unités/jour et permettra la création de près de 400 postes d'emploi, selon sa fiche technique. Le wali de Tindouf, Mustapha Dahou, a, lors d'une déclaration à la presse en marge de la mise en service de cette usine, indiqué que "cette importante structure industrielle, gérée par des compétences algériennes et supervisée par la société chinoise, a été réalisée en un temps record (deux mois)". "Elle permet-

tra la fourniture de traverses ferroviaires pour les projets de la voie ferrée Gara-Djebel /Tindouf /Bechar, et contribuera à la résorption du chômage dans cette wilaya", a-t-il ajouté.

De son côté, le directeur général de la société chinoise CRCC, Dong Li, a souligné que "cette importante réalisation à Tindouf constitue une valeur ajoutée aux projets ferroviaires en Algérie et contribuera à la fourniture en traverses ferroviaires de ces projets, sans avoir recourir à d'au-

tres régions lointaines, et assurer aussi une production qualitative de ce matériau de base en termes de réalisation et d'économie de temps et d'efforts".

Pour sa part, le président de l'Assemblée communale (P/APC) d'Oum Lassal, Mohamed Haidas, a estimé que cette importance réalisée dans la localité de Hassi Khebi constitue un "grand acquis" économique pour cette collectivité, car elle permettra la création de nombreux emplois au profit des jeunes de la région.

deurs, des experts dans le domaine des télécommunications et des représentants de plusieurs pays arabes, qui exploreront les stratégies et les solutions innovantes visant à renforcer la connectivité et à garantir un accès ciblé aux TIC dans la région. Plusieurs sessions sont prévues, dans le cadre de cet atelier, pour débattre de sujets tels que "le développement des infrastructures dans le domaine des TIC dans la région arabe", "les stratégies et les politiques de déploiement du haut débit dans les pays en développement" et "la connectivité intelligente et la facilitation de l'accès aux services électroniques pour réduire la fracture numérique dans la région arabe".

BRESIL

Estevao, la future pepite de Chelsea

Estevao Willian est devenu ce week-end le premier joueur en dessous de 18 ans, impliqué dans 20 buts (12 buts, 8 passes décisives) alors que le championnat brésilien n'est pas encore terminé. L'Espoir est grand autour de cet aîné technique, qui rappelle un certain Neymar Jr. Si grand que l'international de 17 ans doit rejoindre Chelsea l'été prochain.

C'est une tête à laquelle vous allez devoir vous habituer. Estevao Willian, dit 'Estevao' a de nouveau fait parler de lui dans la nuit de vendredi à samedi en inscrivant le but de la victoire pour Palmeiras face à Gremio (1-0) dans le championnat brésilien. Pour sa première saison au plus haut niveau, l'aîné de 17 ans en est déjà à 12 buts pour 8 passes décisives en 27 matches.

Un temps de passage impressionnant pour ce joueur fluet 1m76, en avance sur d'autres compatriotes stars. Estevao est d'abord le premier joueur de moins de 18 ans à être impliqué sur au moins 20 buts en championnat. Il fait donc mieux que Neymar sur sa première saison à Santos, et bien mieux que Vinicius Jr à Flamengo.

**FOOT/ ESPIONNAGE AUX JO
L'ex-sélectionneuse canadienne définitivement écartée**

Beth Priestman, suspendue de son poste de sélectionneuse du Canada aux JO en raison d'un scandale d'espionnage, ne reviendra pas à la tête de l'équipe nationale, a annoncé mardi Canada Soccer, la Fédération canadienne de football. Priestman et deux de ses adjoints avaient été suspendus pour un an par la Fifa fin juillet pour avoir organisé l'espionnage par drone de l'entraînement de l'équipe de Nouvelle-Zélande, leurs futures adversaires. Un rapport publié mardi par Canada Soccer considère que la sélectionneuse et son adjointe Jasmine Mander "ont organisé, approuvé et cautionné les actes" de l'autre entraîneur-adjoint Joey Lombardi, qui pilotait le drone. "Les trois personnes actuellement suspendues par la Fifa ne reviendront pas. La recherche d'un nouveau sélectionneur va débuter prochainement", précise Canada Soccer. Le Canada avait gagné le match contre la Nouvelle-Zélande, mais s'était vu sanctionné d'un retrait de six points pour tricherie. L'équipe avait toutefois réussi à se qualifier pour les quarts de finale, où elle avait été éliminée par l'Allemagne aux tirs au but.

R.S

BASKET/ NBA

Cleveland toujours invaincu après douze matchs

Les Cleveland Cavaliers sont toujours invaincus cette saison en Championnat NBA, après une nouvelle victoire remportée lundi face aux Chicago Bulls (119-113), grâce notamment aux 36 points de Donovan Mitchell. Les Cavs ont réussi à renverser la vapeur, après avoir été menés de 9 points dans le troisième quart-temps, rééditant l'exploit de samedi face à Brooklyn qu'ils avaient battu après avoir remonté un déficit de 14 points. Surprise de ce début de saison, Cleveland est la seule équipe toujours invaincue en douze matchs joués. De son côté, Chicago pourra s'en vouloir de ne pas avoir capitalisé lorsqu'il menait 85-76 à quatre minutes de la fin du troisième quart-temps. Par ailleurs, Victor Wembanyama (34 points, 14 rebonds et 6 passes) a mené San Antonio à la victoire 116-96 contre Sacramento qui avait pourtant bien débuté la partie en menant 26-22 à l'issue du premier quart-temps. Battu dimanche à domicile par Golden State avec à la clé la blessure de Chet Holmgren (fracture de la hanche), Oklahoma City s'est repris lundi en battant chez eux les Los Angeles Clippers (134-128). Shai Gilgeous-Alexander a inscrit 45 points pour le Thunder et a été bien secondé par Jalen Williams (28 pts) et Luguentz Dort (19 pts).

R.S

JUVENTUS

Vers la résiliation du contrat de Paul Pogba



La reprise de Paul Pogba, possible à partir de mars 2025, ne devrait pas s'effectuer sous les couleurs de la Juventus. Le Français de 31 ans, suspendu pour dopage, est sous contrat avec la Vieille Dame jusqu'en juin 2026, mais les deux entités "sont entrées dans les dernières étapes de la résiliation", selon Sky Sports lundi. Pour Paul Pogba, l'avenir est légèrement moins obs-

tré depuis octobre dernier. L'annonce de la réduction de sa suspension pour dopage, de quatre ans à 18 mois, a donné corps aux espoirs de le voir reprendre le fil de sa carrière. Mais pas à la Juventus, selon toute vraisemblance. Rapidement, les signaux envoyés par la Vieille Dame ont dessiné les contours d'un divorce restant à formaliser. Ce lundi, un pas de plus semble avoir été fait dans

cette direction. Alors que l'international français de 31 ans (91 sélections) est sous contrat avec la Juve jusqu'en juin 2026, la rupture de cet accord est en bonne voie, selon Sky Sports. "La Juventus et Paul Pogba sont entrés dans les dernières étapes de la résiliation de son contrat", peut-on lire sur le site du média britannique. "La Pioche", susceptible de rejouer à partir de mars 2025, disposerait

de pistes en Angleterre, en Arabie saoudite ou encore en MLS. Pogba, qui n'exclut pas la Ligue 1 comme potentielle destination, attendrait en revanche l'officialisation de son départ de la Juve pour entrer en discussion avec d'autres clubs. Il n'a plus participé à un match de football professionnel depuis le 3 septembre 2023, tandis que sa dernière sortie avec les Bleus remonte au 29 mars 2022.

ARRIVÉE DE RUBEN AMORIM SUR LE BANC

Ruud Van Nistelrooy quitte Manchester United

L'arrivée de Ruben Amorim sur le banc de Manchester United a sonné le glas de l'intérim de Ruud van Nistelrooy. L'ancienne gloire du club, probant suppléant éphémère d'Erik ten Hag avec trois victoires et un match nul, n'a pas été conservée par le nouveau technicien portugais du club, qui a confirmé la rumeur lundi. Ses trois assistants quittent aussi les Red Devils. Les deux semaines presque idéales de Ruud van Nistelrooy sur le banc de Manchester United resteront sans lendemain. Le Néerlandais n'a pas été conservé par Ruben Amorim, nouvel entraîneur des Red Devils, a confirmé le club lundi. Van Nistelrooy avait été appelé au chevet de son ancienne formation après le limogeage d'Erik ten Hag, et avec un certain succès. Sous ses ordres, Manchester United a cumulé trois victoires et un match nul toutes compétitions confondues.

"Ruud est, et sera toujours, une lé-

gende de Manchester United, a réagi le club dans un communiqué. Nous sommes reconnaissants pour sa contribution et la façon qu'il a eu d'approcher son rôle durant sa période au club. Il sera toujours plus que le bienvenu à Old Trafford."

"C'était un moment magnifique" s'est, lui, remémoré l'ancien avant-centre, arrivé l'été dernier comme assistant de ten Hag, 18 ans après avoir terminé son aventure de joueur chez les Red Devils. "Revenir au club et commencer à travailler, puis disputer les quatre matches, tous à la maison, obtenir de bons résultats et marquer de bons buts. Terminer avec ça, c'est spécial. Mon père était là, mon fils aussi. C'était donc un moment fantastique."

Les trois autres assistants d'Erik ten Hag, Rene Hake, Jelle ten Rouwelaar et Pieter Morel n'ont pas non plus été retenus par Ruben Amorim, arrivé à Manchester ce lundi.



FOOT / QUALIF'S-CAN 2025 (GR:E/ 5E J) GUINÉE-ÉQUATORIALE-ALGÉRIE

Les "Verts" pour confirmer leur suprématie

Déjà qualifiée pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, la sélection algérienne de football affrontera aujourd'hui la Guinée-équatoriale, au stade de Malabo (14h00, algérienne), en match comptant pour la 5e et avant dernière journée des qualifications, avec la ferme intention de signer son cinquième succès de rang et confirmer sa suprématie dans le groupe E.

En stage depuis lundi, les "capés" de Vladimir Petkovic ont rallié mardi après-midi la capitale équato-guinéenne, avec un groupe de 24 joueurs au lieu de 26, après la défection de l'ailier droit Mohamed Bachir Belloumi (Hull City/ Angleterre) et le milieu de terrain Ibrahim Maza (Hertha Berlin/ Allemagne), sortis de dernière minute pour blessures.

La sélection algérienne devra également se passer des services des deux milieux : Houssem Aouar (Ittihad Djeddah/ Arabie saoudite) et Hicham Boudaoui (OGC Nice/ France), blessés. Dans la dernière conférence de presse, tenue jeudi dernier à la salle du stade Nelson-Mandela de Baraki, Petkovic, n'a pas caché, comme c'est de coutume à chaque sortie officielle des Verts, ses ambitions de préserver la dynamique, en dépit de l'absence de l'enjeu côté algérien. "Nous devons enchaîner les résultats positifs et préserver la dynamique, en vue du stage de mars prochain, avec au menu la reprise des qualifications du Mondial 2026.

La Guinée-équatoriale est une équipe très compétitive. Lors du premier match disputé à Oran, nous avons bien joué le coup, on méritait de l'emporter (2-0, NDLR), mais ce n'était pas simple. C'est une équipe agressive qui va nous empêcher de gagner le match.

De notre part, on fera tout pour s'imposer à Malabo", a-t-il indiqué. Grâce à sa double victoire en



octobre dernier face au Togo (5-1 à Annaba, 1-0 à Lomé), lors de la 3e et 4e journée des qualifications, l'Algérie réalise jusque-là un parcours sans faute de quatre victoires en autant de matches. La Guinée-équatoriale et le Togo se battent pour la seconde place qualificative pour la CAN-2025, alors que le Libéria, lanterne rouge avec un seul point, est hors course.

DEUX DÉFECTS CHEZ LE "NZALANG NACIONAL"

Cette rencontre devrait permettre au néo-attaquant Amin Chiakha (FC Copenhague/ Danemark) de signer ses grands débuts à l'âge de 18 ans, à moins que Petkovic ne décide de le préserver pour le dernier match de la campagne quali-

factive, le dimanche 17 novembre face au Libéria au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (17h00).

De leur côté, les Equato-guinéens, 2e au classement avec 7 unités, doivent gagner leur match face à l'Algérie pour assurer leur qualification à la CAN-2025.

La liste des 23 du "Nzalang Nacional" est marquée par l'absence de l'attaquant Iban Salvador Edu (Wisla Plock/ Pologne) et le milieu de terrain Santiago Eneme (Liberec/ R. Tchèque), blessés. Le "Nzalang Nacional", qui reste sur deux succès de rang face au Libéria, sera face à un virage important dans la qualification, même s'il partira largement favori dans son duel à distance avec le Togo (3e, 2 pts). Cette rencontre

sera dirigée par l'arbitre ivoirien Ibrahim Kalilou Traoré.

Dans l'autre match du groupe E, le Libéria recevra ce mercredi le Togo à Monrovia (17h00, algérienne), pour sauver l'honneur. A l'issue de la quatrième journée, l'équipe nationale trône en tête du groupe E avec 12 points, devant la Guinée-équatoriale (7 pts).

Le Togo suit derrière à la troisième place avec 2 unités, alors que le Libéria, ferme la marche avec un seul petit point. Pour rappel, les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025- 18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (10E JOURNÉE)

Rouissat pour consolider son leadership, sérieux test pour Ben Aknoune

Le MB Rouissat, leader incontesté du groupe Centre-Est de la Ligue 2 de football amateur, aura l'opportunité de renforcer son avance en tête du classement en accueillant le NRB Teleghma pour le compte de la 10e journée, prévue vendredi et samedi, au moment où le leader du groupe Centre-Ouest, l'Etoile de Ben Aknoune fera face à un sérieux test en recevant l'ASM Oran. L'Etoile de Ben Aknoune (19 pts), qui a évité la défaite de justesse en faisant match nul (1-1) contre le RC Kouba lors de la précédente journée, tentera de renouer avec la victoire pour se maintenir en tête du classement, face à une solide équipe de l'ASM Oran (3e, 15 pts), demain (15h00).

Le même défi attend le dauphin de l'ESBA, la JSM Tiaret (16 pts), qui reçoit samedi (15h00), l'US Bechar Djedid (4e, 14 pts).

Les Tariq, qui abordent cette rencontre avec la ferme intention de l'emporter, devront se surpasser pour renouer avec la victoire après deux matchs nuls. La mission ne sera pas aisée pour la JSMT, contre l'équipe de Béchar qui enchaîne les bons résultats pour sa première saison en Ligue 2 amateur, avec un bilan de quatre victoires, deux nuls et trois défaites.

Cinquièmes ex-aequo avec 13 points, le RC Kouba et le GC Mascara, auront une belle opportunité pour retrouver la victoire et compenser leurs récents faux pas, en accueillant des équipes dans le dur lors des dernières journées: le MC Saïda (9, 11 pts) et le NA Hussein-Dey (14, 8 pts). Si le MC Saïda, espère obtenir un bon résultat pour remonter au classement, le NAHD n'aura d'autre choix que de gagner pour s'éloigner de la zone de relégation. Dans le bas du classement, le CR Témouchent (12, 8 pts) recevra la JS El-Biar (7e, 12 pts), le WA Mostaganem (12 pts) affrontera l'ESM Koléa (9, 11 pts), alors que et le MBC Oued Sly (11, 10 pts) défera le RC Arbaâ (13, 9 pts). La dernière rencontre de la 10e journée opposera la lanterne rouge le SC Mercheria (1pt) au SKAF Khemis Miliana (11e, 10 pts).

Groupe Centre-Est : le MB Rouissat pour consolider sa place de leader

Dans le groupe Centre-Est, le MB Rouissat (22 pts) en quête d'un nouveau succès pour conforter sa première place accueillera, vendredi (15h00), le NRB Telghma (7e, 12 pts), qui enchaîne les contre-performances, la dernière étant une défaite à domicile face au MO Constantine (0-1).

Son poursuivant direct, l'USM El Harrach (18 pts) recevra pour sa part l'US Chaouia (7e, 12 pts), samedi (15h00), dans un match qui s'annonce en faveur des Harrachis, large vainqueurs devant l'Olympique Magrane en match retard mardi dernier (3-0).

De son côté, l'USM Annaba (3e, 15 pts) sans entraîneur après le limogeage de Leknaha, tentera de se rattraper après sa dernière défaite à l'occasion de la réception du promu, JSD Jijel (10, 10 pts). Dans le même sillage, l'IB Khemis El Khechna (4e, 14 pts) effectuera un périlleux déplacement chez le HB Chelghoum Laid (6e, 13 pts), qui ambitionne de jouer les premiers rôles cette saison, alors que le MO Constantine, également quatrième aux côtés de l'IBKEK, accueillera l'Olympique Magrane (10e, 10 pts), dans un match décalé au mardi 3 décembre.

Dans les autres rencontres de cette 10e journée, les équipes menacées de relégation auront l'opportunité de se relancer en jouant à domicile devant leurs supporters. L'US Souf (16e, 5 pts) recevra l'AS Khroub (7, 12 pts), la JS Bordj Menaiel (5 pts) sera opposée au CA Batna (10, 10 pts), et le MSP Batna (14, 7 pts) affrontera l'IRB Ouargla (10 pts).

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (9E JOURNÉE)

Sorties périlleuses pour le leader et son dauphin

Le leader provisoire du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football le CS Constantine, et son dauphin le MC Oran, seront en appel pour affronter respectivement l'USM Khenchela et l'Olympique Akbou, deux déplacements périlleux pour tenter de préserver leurs places respectives, à l'occasion de la 9e journée, prévue vendredi et samedi. Le CSC (1e, 15 pts), qui a provisoirement pris les commandes à l'issue de sa dernière victoire à domicile face à l'Olympique Akbou (2-1), aborde ce déplacement avec l'intention de consolider sa première place, face à une équipe de l'USMK (10e, 9 pts), qui reste sur une sévère défaite concédée à Alger face au Paradou AC (4-0). L'USMK, auteure d'une seule victoire seulement lors des cinq derniers matchs, espère se relancer sous la conduite du nouvel entraîneur Cherif Hadjadj, engagé cette semaine en remplacement du Tunisien Hatem Missaoui, dont le contrat a été résilié à l'amiable. Le MCO (2e, 14 pts),

sur une courbe ascendante depuis l'arrivée du coach franco-malien Eric Sékou Cheh, aura à cœur de préserver sa série de quatre matchs d'invincibilité, pour rester sur le podium. Les Oranais seront certainement mis à rude épreuve à Béjaïa face à l'Olympique Akbou (6e, 11 pts), qui fait du surplace en alignant quatre matchs sans succès, après un début de saison prometteur. Les gars d'Akbou, dès au moins, devront impérativement sortir la tête de l'eau pour éviter la crise. De son côté, le MCO, comptera sur sa solide assise défensive (4e meilleure défense du championnat avec 5 buts encaissés, NDLR), pour tenter de revenir avec un bon résultat.

MATCH PIÈGE POUR LE MCA

Le MC Alger (3e, 13 pts), se rendra à El-Bayadh pour défier le MCEB, premier relégable (15e, 7 pts), dans un match piège pour le "Doyen", dont l'objectif est de renouer avec la victoire après deux nuls de suite à domicile. Le

MCEB, impuissant lors des trois derniers matchs (2 défaites et un nul, NDLR), n'aura plus droit à l'erreur s'il veut quitter la zone de relégation et retrouver le sourire. Les statistiques plaident en faveur du MCA, invaincu extra-muros et meilleure équipe en dehors de ses avec un bilan 7 points sur 9 possibles, en attendant la réalité du terrain.

L'autre club de la capitale l'USM Alger (3e, 13 pts), qui reste sur deux nuls consécutifs, recevra la JS Saoura (8e, 10 pts), avec l'objectif d'engranger les trois points de la victoire et viser éventuellement la première place, en cas de défaite du CSC, le MC Oran, et le MCA. La JSS, qui commence à retrouver des couleurs après deux victoires de rang à la maison, abordera ce déplacement pour préserver la dynamique, et tenter de frapper un bon coup au stade olympique du 5-juillet, en l'absence du public, huis clos oblige. L'US Biskra (10e, 9 pts), en difficulté après avoir aligné trois

matchs sans victoire, aura une belle occasion de se racheter en accueillant l'ASO Chef (13e, 8 pts), qui a dû attendre la précédente journée pour signer son premier succès de la saison. Les gars des "Zib'an" seront appelés à soigner leurs statistiques à domicile, puisqu'ils n'ont pris que 4 points sur 9 possibles. De son côté, l'ASO espère confirmer son réveil à Biskra pour améliorer son classement et quitter la zone de turbulences. Dans le bas du tableau, la lanterne rouge le NC Magra (16e, 6 pts), n'aura plus le droit à l'erreur à domicile face au promu l'ES Mostaganem (8e, 10 pts), dont l'entraîneur Cherif Hadjadj a jeté l'éponge, à l'issue de la dernière défaite essuyée à la maison face au CR Belouizdad (0-2). Les deux matchs CR Belouizdad - JS Kabylie et ES Setif - Paradou AC, ont été reportés à une date ultérieure en raison de la présence de plusieurs joueurs, retenus en sélections nationales.

R.S

SOMALILAND

Une élection test dans un climat tendu

1,2 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes hier. C'est la 4e fois que les habitants de cette république auto-proclamée éliront directement leur dirigeant, depuis sa séparation de la Somalie en 1991. Trois candidats sont en lice.

Depuis sa séparation de la Somalie, le Somaliland a fait de sa stabilité démocratique le socle de sa légitimité et l'un des principaux arguments de son combat pour une reconnaissance internationale. Mais cette élection se déroule dans un climat particulièrement tendu.

Le président sortant Muse Bihi n'est pas en position de force. Son bilan est controversé. Il a reporté l'élection de deux ans, prétextant des contraintes logistiques. Il a réprimé dans le sang les manifestations qui en ont découlé et son pays est déchiré depuis 2023 par un conflit sécessionniste. Son armée a dû se retirer de la province de Sool, dans le Sud-Est, au profit d'une rébellion armée qui réclame son rattachement à la Somalie. La campagne a d'ailleurs été marquée par des tensions et des violences dans le Sud-Est.

Pour principal argument de campagne, Muse Bihi avance ce protocole d'accord annoncé en début d'année qui prévoit d'octroyer à l'Éthiopie un accès à la mer, en échange de la reconnaissance par du Somaliland. Mais cet accord a mis le feu aux poudres dans la région et semble resté lettre morte depuis. En face, il y a deux autres candidats : Faysal Ali Warabe du Parti de la justice sociale et surtout, Abdirahman Irro du parti Waddani, opposant historique lui a fait campagne sur la promesse de maintenir l'unité du Somaliland. Il accuse le président sortant d'avoir attisé les divisions claniques.

ELECTION DE DONALD TRUMP

**Le présentateur de Fox News
Pete Hegseth ministre de la Défense**

Donald Trump a annoncé mardi 12 novembre qu'il comptait nommer Pete Hegseth, actuel présentateur sur Fox News, comme ministre de la Défense. «Avec Pete à la barre, les ennemis de l'Amérique sont prévenus - nos forces armées connaîtront à nouveau la grandeur et l'Amérique ne reculera jamais», a déclaré le président élu dans un communiqué. Si sa nomination est confirmée par le Sénat, Pete Hegseth prendra à 44 ans la tête des forces armées les plus puissantes de la planète.

En tant que membre de la Garde nationale américaine, cet ancien officier d'infanterie a été déployé en Irak et en Afghanistan où il a obtenu deux prestigieuses médailles Bronze star, selon son site officiel. Il a rejoint Fox News en tant que consultant en 2014 et co-anime aujourd'hui l'émission populaire Fox and Friends le week-end. Il est aussi présentateur sur le service de streaming de la chaîne, Fox Nation. Pete Hegseth est l'auteur de plusieurs essais, dont l'un intitulé The War on Warriors qui, selon le communiqué de Donald Trump, «révèle la trahison par la gauche de nos guerriers et comment nous devons faire revenir nos forces armées à la méritocratie, à la légalité, à la responsabilité et à l'excellence».

GUERRE AU SOUDAN

Après 7 mois de siège à El Fasher, l'étau des paramilitaires FSR se resserre

Cela fait 7 mois, jour pour jour, que les combats font rage autour et dans la ville d'El Fasher. La capitale du Darfour Nord est la dernière grande ville de la région à être encore sous le contrôle de l'armée soudanaise. La ville est totalement assiégée par les paramilitaires des Forces de Soutien Rapide. Et selon un rapport de l'Université

américaine de Yale, la ville pourrait tomber aux mains des FSR à tout moment. Selon le laboratoire humanitaire de l'université de Yale... Les forces de soutien rapide ont resserré leur étreinte sur la ville d'El Fasher. Les paramilitaires ont avancé sur plusieurs fronts ces derniers jours et

convergent sur trois points stratégiques : le quartier général de l'armée dans le centre d'El Fasher, la base militaire aérienne à proximité et la route qui mène du centre-ville au camp de réfugiés de Zamzam, plus au sud. Les images satellites - publiées par l'université - montrent que le quartier général de l'armée a été endommagé ces derniers jours, ainsi que des bâtiments à proximité, une mosquée, le grand marché d'El Fasher, une école primaire et des maisons dans des quartiers résidentiels à proximité. Selon la presse soudanaise, au moins neuf civils ont été tués lundi lors de tirs d'artillerie lourde lancés par les FSR sur des quartiers résidentiels.

RÉGION DE ZINTAN (LIBYE)

Tension après l'enlèvement d'un officier



En Libye, le pétrole est une nouvelle fois pris en otage et utilisé pour faire pression sur le gouvernement de Tripoli. Les habitants de la ville de Zintan ont fermé mardi les vannes acheminant le pétrole. Ils protestaient ainsi contre l'enlèvement, il y a une semaine, mercredi dernier, de Mustafa al-Whayshi, général de brigade et directeur du département de la Sécurité centrale au service du renseignement. Un enlèvement pour

l'heure non revendiqué. Dans un communiqué filmé, les notables de cette ville montagneuse située à l'ouest de Tripoli tiennent le gouvernement Dbeibah et le Conseil présidentiel pour responsables de cet enlèvement. Ce mardi, un grand nombre de véhicules armés se sont rassemblés à l'intérieur de la ville de Zintan. D'autres se sont rendus sur le site de Rayanya, en renfort des manifestants en colère qui ont fermé la vanne reliant les champs

pétroliers de Sharara et d'el Feel, situés dans le sud-ouest de la Libye, à la raffinerie de Zawiya, à 45 km à l'ouest de Tripoli. Environ 350 000 barils de pétrole brut par jour, soit un tiers de la production libyenne, sont acheminés vers cette raffinerie avant de prendre la direction de l'Italie. Les routes menant vers la ville ont également été fermées par les manifestants qui ont brûlé des pneus.

Les protestataires exigent

la libération immédiate de l'officier Mustapha al-Whayshi et menacent de mener de nouvelles actions si leur officier n'est pas libéré.

Des membres des services du renseignement ont condamné l'enlèvement de Mustafa al-Whayshi, affirmant dans un communiqué que cette opération s'inscrit dans un contexte « d'enquêtes en cours sur plusieurs affaires liées à des incidents affectant la sécurité nationale libyenne ».

LÉGISLATIVES AU TCHAD

Le secrétaire général du MPS voit sa candidature rejetée

Plusieurs candidatures du MPS, la partie de l'ex-président tchadien Idriss Deby et aujourd'hui principal soutien de son fils et successeur Mahamat Idriss Deby, ont été rejetées par l'agence électorale chargée d'organiser les scrutins législatifs et locaux du 29 décembre 2024. Parmi eux se trouve le secrétaire général du MPS, Mahamat Zen Bada.

Au moins six candidats du MPS sont déboutés, dont cinq pour avoir été condamnés à la prison ferme par le

passé au Tchad. Parmi ces condamnés, quatre l'ont été pour détournements de fonds publics, selon les lettres de rejet consultées et authentifiées par RFI.

Pour sa part, le secrétaire général du parti, Mahamat Zen Bada voit son dossier rejeté en raison d'une condamnation pour faux et usage de faux en écriture publique et détournement de deniers publics en 2012. Mahamat Zen Bada a certes bénéficié d'une grâce présidentielle par la suite,

mais en droit tchadien, la grâce laisse subsister la condamnation au casier judiciaire à la différence de l'amnistie. Selon l'Agence nationale de gestion des élections (ANGE), le casier vierge présenté par le candidat serait donc un faux. Le « MPS procède actuellement à des vérifications », selon son porte-parole Issa Doubrague et se tiendra aux côtés des candidats non retenus « pour des recours éventuels » qui devront être déposés sous cinq jours au Conseil constitutionnel.

GHAZA

L'ONU dénonce "des actes qui rappellent les crimes internationaux les plus graves"

Une haute responsable de l'ONU a dénoncé mardi la "cruauté quotidienne" subie par la population de la bande de Ghaza assiégée et bombardée par l'entité sioniste, décrivant "des actes qui rappellent les crimes internationaux les plus graves".



Nous avons condamné les morts, les destructions et la déshumanisation des civils de Ghaza qui ont été chassés de chez eux, privés de leur sentiment d'appartenance et de leur dignité, forcés de regarder des membres de leur famille être tués, brûlés et enterrés vivants", a déclaré devant le Conseil de sécurité de l'ONU Joyce Msuya, cheffe par intérim du bureau des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA). "Les mots +enfant blessé, pas de famille survi-

vante+ ont été écrits sur les bras d'enfants blessés. La plus grande partie de Ghaza est désormais un champ de ruines", a-t-elle ajouté, soulignant aussi la progression de la faim. "Nous sommes témoins d'actes qui rappellent les crimes internationaux les plus graves", a-t-elle soutenu. "La dernière offensive de l'entité sioniste qui a commencé le mois dernier dans le nord de Ghaza représente une version intensifiée, extrême et accélérée des horreurs de l'année qui vient de passer", depuis le début des agressions sionistes

le 7 octobre 2023, a encore dénoncé la responsable onusienne. "La cruauté quotidienne que nous voyons à Ghaza semble ne pas avoir de limite" et les conditions de vie dans le territoire palestinien "ne sont pas adaptées à la survie humaine", a-t-elle martelé. "En octobre, la distribution alimentaire quotidienne a baissé de près de 25% par rapport à septembre", a noté Joyce Msuya. "Octobre a été le mois où le volume d'aide le plus faible est entré à Ghaza cette année", a précisé de son côté Stéphane Dujarric, porte-

parole du secrétaire général de l'ONU, soulignant que "le niveau d'aide humanitaire qui peut entrer à Ghaza est bien loin de ce qui serait nécessaire pour aider les habitants qui en ont désespérément besoin". Notant l'annonce de l'ouverture mardi par l'entité sioniste du nouveau point de passage d'Al Qarara pour les camions d'aide humanitaire, il a insisté sur la nécessité d'ouvrir "plus de routes vers Ghaza" et pour la levée des "restrictions" à l'intérieur du territoire.

R.I

MANDAT DE L'UNRWA EN PALESTINE OCCUPÉE

Lazzarini sollicite le soutien de l'AG de l'ONU

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a sollicité le soutien de l'Assemblée générale des Nations unies, afin de garantir la capacité de l'agence onusienne à remplir pleinement son mandat, mettant en garde une nouvelle fois, que le "démantèlement" de l'UNRWA "aura un impact catastrophique sur la réponse internationale à la crise humanitaire à Ghaza". Dans une lettre adressée mardi soir au président de l'AG de l'ONU, M. Philémon Yang, M. Lazzarini, a écrit: "Le 7 décembre 2023 et le 22 février 2024, j'ai écrit au président de l'Assemblée générale que la capacité de l'UNRWA à mettre en œuvre son mandat était menacée. Aujourd'hui, je dois vous informer que l'Agence fait l'objet d'une telle attaque physique, politique et opérationnelle - sans précédent

dans l'histoire des Nations unies - que la mise en œuvre de son mandat pourrait devenir impossible sans une intervention décisive de l'Assemblée générale". Et de poursuivre: "Les habitants de Ghaza disent que l'UNRWA est le seul pilier de leur vie encore debout. L'UNRWA a contribué à assurer la survie de Ghaza jusqu'à présent, entretenant l'espoir d'une solution politique. Mon personnel a donné bien plus que ce que nous sommes en droit de lui demander".

Cependant, l'adoption par l'entité sioniste de deux lois sur l'UNRWA "prive en effet l'UNRWA des protections et des moyens essentiels à son fonctionnement". "Cette législation intervient après une année de mépris flagrant pour la vie du personnel de l'UNRWA, ses locaux et ses opérations humanitaires à Ghaza, et après d'intenses campagnes diplomatiques menée par (l'entité sioniste)

visant les donateurs de l'UNRWA par la désinformation afin de saper son financement", rappelle le patron de l'UNRWA. Et d'avertir encore: "Cette évolution risque d'entraîner l'affondrement des opérations de l'UNRWA en Cisjordanie (y compris El-Qods occupée) et à Ghaza, et de compromettre gravement l'ensemble de l'opération humanitaire des Nations unies à Ghaza, qui repose sur la plate-forme de l'UNRWA. En l'absence de toute alternative viable à l'Agence, ces mesures agraveront les souffrances des Palestiniens".

Par ailleurs, a-t-il poursuivi, "la violence s'intensifie en Cisjordanie, où la destruction (par l'occupant sioniste) des infrastructures publiques inflige une punition collective à la population civile. La guerre a débordé et s'est intensifiée au Liban". "Le démantèlement de l'UNRWA aura un impact catastrophique sur la réponse inter-

nationale à la crise humanitaire à Ghaza", a encore mis en garde M. Lazzarini avant d'ajouter: "Il sabotera également toute chance de redressement". Selon le chef de l'UNRWA, "l'Agence fait également l'objet d'attaques physiques intenses à Ghaza. Au moins 237 membres du personnel de l'UNRWA ont été tués.

Plus de 200 locaux ont été endommagés ou détruits, tuant plus de 560 personnes cherchant la protection de l'ONU. Des dizaines de membres du personnel de l'UNRWA ont été arrêtés et disent avoir été torturés". "Dans ces conditions intenables, je sollicite le soutien des Etats membres, à la mesure de la gravité de la situation et des risques, afin de garantir la capacité de l'Agence à remplir pleinement le mandat qui lui a été confié par l'Assemblée générale" de l'ONU, conclut M. Lazzarini dans sa lettre.

R.I

CONSEIL DE SÉCURITÉ

La Chine fustige l'utilisation de l'aide humanitaire comme monnaie d'échange"

Le représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, Fu Cong, a exhorté mardi l'entité sioniste à lever les restrictions sur l'accès humanitaire à Ghaza et à "cesser d'utiliser l'aide humanitaire comme monnaie d'échange", alors que la situation humanitaire déjà désastreuse se détériore davantage dans l'enclave palestinienne, ravagée par plus d'un an d'agression génocidaire.

S'adressant mardi soir au Conseil de sécurité de l'ONU sur la sécurité alimentaire à Ghaza, M. Fu a déclaré que "les questions humanitaires ne pouvaient pas être politisées, et que la faim ne pouvait pas non plus être utilisée comme une arme". "Il s'agit là d'un principe fondamental du droit humanitaire international".

Le plus grand défi dans l'augmentation de l'aide humanitaire "ne réside pas dans la pénurie d'approvisionnement humanitaire, mais dans les restrictions imposées (par l'occupant sioniste) à l'accès humanitaire", a indiqué le diplomate chinois, appelant l'entité sioniste à "ouvrir immédiatement tous les points de passage et à lever effectivement les obstacles à l'accès humanitaire dans toute la bande de Ghaza".

L'entité sioniste, selon Fu Cong, "restreint l'accès humanitaire d'une part, et accuse l'ONU et les agences humanitaires d'inaction de l'autre part".

C'est inacceptable", a-t-il fustigé, tout en appelant l'entité sioniste à "coopérer pleinement avec l'ONU et les autres agences humanitaires". "La clé du problème est que la puissance occupante doit remplir ses obligations en vertu du droit international et ne devrait pas être autorisée à utiliser l'aide humanitaire comme monnaie d'échange", a noté Fu Cong.

Soulignant qu'un cessez-le-feu immédiat et durable à Ghaza et une mise en œuvre rapide de la solution à deux Etats constituaient "une voie fondamentale vers la fin du conflit et le rétablissement de la paix", il a aussi exhorté l'entité sioniste à mettre fin à ses "actions militaires" à Ghaza et à ses violations à l'encontre du Liban et d'autres pays de la région.

R.I

LIBAN

Six martyrs dans un raids sur la banlieue sud de Beyrouth,

De nouvelles frappes des forces d'occupation sioniste ont visé hier, pour la troisième fois en 24 heures, la banlieue sud de Beyrouth, alors qu'une frappe séparée contre une localité densément peuplée au sud de la capitale a fait au moins six martyrs, selon le ministère libanais de la Santé. Des colonnes de fumée noire s'élevaient de la banlieue sud, selon des médias. La banlieue sud avait déjà été visée par des frappes dans la nuit et mardi. Une grande partie de ses habitants ont fui, mais certains reviennent dans la matinée pour inspecter leurs maisons ou leurs commerces. Dans le même temps, une frappe de l'armée sioniste a visé un immeuble dans la localité densément peuplée de Aramoun, au sud de Beyrouth. Au moins six personnes sont tombées en martyrs et 15 autres ont été blessées, selon un communiqué du ministère de la Santé qui a ajouté que "des restes humains" avaient en outre été retrouvés sur place. Selon des médias, des secouristes étaient en train de fouiller les décombres d'un immeuble de quatre étages, dont trois ont été soufflés. Près de 3.300 personnes, sont tombées en martyrs depuis le 8 octobre 2023, selon les autorités libanaises. La plupart des victimes sont tombées en martyrs depuis septembre dernier.

R.I

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

Des experts débattent de la question de l'Industrie du livre et l'économie culturelle

En marge, du 27e Salon international du livre d'Alger, le Syndicat national des éditeurs de livres (SNEL) a organisé, mardi, une conférence sur l'industrie du livre, la dynamique entrepreneuriale et les besoins culturels de la communauté algérienne établie à l'étranger.

Accueillie à la grande salle de conférence à la société algérienne des foires et exportations (Safex), cette rencontre a été animée par des académiciens-universitaires et des éditeurs, qui ont dressé un état des lieux sur la situation du livre en Algérie. Animées par le docteur en économie et député à l'Assemblée populaire nationale Abdelkader Berriche, l'enseignant chercheur et expert en économie à l'université de Médéa Omar Haroun, l'écrivain-journaliste Boualem Ramdani et le président de la Commission de l'édition et de diffusion au Centre national du livre Yasser Abou Yahia Meziane, les interventions ont été focalisées sur l'analyse des différentes étapes intervenant dans la chaîne de production du livre.

Ainsi, pour le docteur en économie Abdelkader Berriche, qui a intitulé son intervention, "la réalité économique de l'industrie du livre en Algérie", a abordé la question des facteurs dominants dans l'industrie du livre, soumis aux règles du marché car considéré comme un produit économique et commercial. Rappelant que le livre était un "réceptacle d'idées qui



agissent sur la société", M. Berriche a souligné l'importance de "définir un cadre moral et juridique" qui puisse garantir la "sécurité intellectuelle" en Algérie, de même pour la production des livres qui doit évoluer dans un cadre légal et sain. Se basant sur des analyses comparatives, l'enseignant chercheur et expert en économie à l'université de Médéa, Omar Haroun a d'abord soullevé le problème de l'imprimerie traditionnelle qui n'arrive plus, selon lui, à rivaliser avec les livres en version électronique, une situation qui met, a-t-il dit, l'existence du livre en péril. M. Omar Haroun a évoqué, entre autres sujets, celui de l'adaptation cinématographique des œuvres littéraires qui constitue en soi un exemple d'économie cul-

turelle réussi qui assure, a-t-il martelé, des entrées d'argent conséquentes pour le pays qui se sera ainsi engagé dans une relation "gagnant-gagnant" avec l'auteur et son producteur. Le président de la Commission de l'édition et de diffusion au Centre national du livre, Yasser Abou Yahia Meziane, a quant à lui, déploré la réduction alarmante du nombre de librairies, soumises, non seulement à la loi de l'offre et la demande, mais aussi à l'omniprésence sur la toile des librairies électroniques. Le conférencier a ensuite rappelé les efforts de l'Etat à résoudre les problèmes de l'industrie du livre, œuvrant notamment à améliorer sa situation économique après l'impact de la pandémie du corona virus.

R.C

Sila 2024: "Le patrimoine algérien à l'UNESCO" au cœur d'un débat

L'Algérie a participé activement à la rédaction de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003, a indiqué, mardi, le directeur du Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique (CNRAH), Slimane Hachi.

Intervenant à une rencontre intitulée "Le patrimoine algérien à l'UNESCO", en marge du 27e Salon international du livre d'Alger (Sila), M. Hachi a souligné que l'Algérie, premier Etat à ratifier la Convention onusienne sur la sauvegarde du patrimoine immatériel, avait contribué de manière "significative" à la rédaction de ce traité de l'UNESCO, adopté le 17 octobre 2003. L'Algérie, a-t-il mentionné, était "en avance" sur d'autres pays en matière de sauvegarde et de protection du patrimoine, en promulguant en 1998, la loi 98-04 sur la protection du patrimoine,

qui fournit un "cadre juridique" pour la sauvegarde du patrimoine culturel, dans sa composante matérielle et immatérielle.

Des experts algériens, dépêchés par l'Etat algérien, ont participé à toutes les réunions du comité de rédaction aux côtés d'autres experts internationaux de haut niveau, a encore rappelé ce chercheur.

L'Algérie avait ratifié la convention de l'UNESCO sur la sauvegarde du patrimoine immatériel qui, a-t-il relevé, contient d'"étranges similitudes" avec la loi algérienne "98-04".

Le directeur du CNRAH, est revenu également sur la convention de l'UNESCO de 1972 portant sur la protection du patrimoine mondial culturel matériel qui, selon lui, "n'avait pas pris en considération tous les aspects du patrimoine" notamment immatériel.

Evoquant les éléments du patrimoine

immatériel algérien, classés au Patrimoine de l'humanité par l'UNESCO, M. Hachi, a soutenu que l'inscription constitue un "atout" qui augmente la visibilité de notre héritage culturel et une "ressource" pour le développement.

Pour sa part, Mebarka Belahacène, chercheuse en sociologie, a focalisé sa communication sur le patrimoine algérien "non inscrit", notamment le patrimoine "Hassani" de Tindouf.

Appelant à la valorisation du patrimoine algérien "hassani", comme la poésie, l'artisanat, et le bijou traditionnel, à travers son inscription au niveau local et international, cette enseignante à l'université d'Oran, estime que Tindouf possède un "héritage culturel de valeur exceptionnelle" et de "dimension africaine" que l'Algérie partage avec des pays voisins comme le Mali, la Mauritanie et le Sahara Occidental.

R.C

El Tarf: Mise en exergue de l'importance du patrimoine dans le renforcement de la cohésion sociale

Les participants à un séminaire national sur "les crimes contre les monuments et les biens culturels, et les mécanismes de leur protection", dont le coup d'envoi a été donné, mardi, à la bibliothèque principale d'El Tarf, ont mis en exergue l'importance du patrimoine dans le renforcement de la cohésion sociale.

"L'importance du patrimoine dans le développement de sentiment identitaire, ainsi que les défis liés à la protection et la préservation du patrimoine culturel, qui représente non seulement un ensemble de monuments et de traditions, mais joue également un rôle prépondérant dans le renforcement du sentiment d'appartenance nationale, est primordiale", a indiqué Noureddine Kouider, directeur de la maison de la culture d'El Tarf, organisatrice de cette rencontre de 2 jours, en coordination avec la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Chadli-Bendjedid.

Noureddine Kouider, directeur de la maison de la culture d'El Tarf a souligné, au cours de son intervention, que la valeur des monuments archéologiques et historiques "ne réside pas seulement dans le plaisir de visiter un lieu, mais aussi dans la réappropriation de l'histoire".

De son côté, le Pr Fouad Khoudia, de l'université Mohamed -Seddin Benyahia de Jijel a souligné "la nécessité de sensibiliser à la préservation des trésors archéologiques et des biens culturels qui sont exposés à la contrebande, au vol, à la destruction ou à la détérioration, ce qui revient à effacer une partie de notre histoire".

Il a également souligné l'importance de la sensibilisation des citoyens sur le patrimoine culturel et archéologique", estimant que la préservation de celui-ci "relève de la responsabilité de tous", avant de rendre hommage aux services chargés de la préservation des biens culturels, tels que les équipes spécialisées à l'image des douanes algériennes et des différents corps de sécurité.

Des services vigilants qui s'attachent, a-t-il dit, à "faire en sorte que les pièces archéologiques ne fassent pas l'objet de contrebande et restent des preuves physiques des civilisations qui se sont succédé en Algérie".

S'agissant de la contrebande touchant des pièces archéologiques précieuses représentant une partie de l'histoire de l'Algérie, le Pr Kamel Aliouche, de l'université Badji Mokhtar d'Annaba, a indiqué, dans une communication intitulée "Protection des biens culturels matériels", que ce phénomène de contrebande "nécessite une application stricte de la loi et une sensibilisation des citoyens, d'autant que nombre d'individus font commerce de pièces archéologiques sans en mesurer les conséquences".

"L'importance de la numérisation comme moyen de protection des antiquités et des biens culturels" a également été soulignée par le Pr Mahfoud Ali Zoui, de l'université du 8 mai 1945 de Guelma, qui a appelé, dans une communication intitulée "L'actualisation des stratégies de protection du patrimoine culturel en Algérie", à l'établissement de partenariats avec des institutions internationales spécialisées dans la protection des vestiges et du patrimoine culturel.

Au cours de la première journée de ce séminaire qui a réuni des universitaires représentant 25 universités du pays, la question du rôle des textes législatifs algériens dans la lutte contre les crimes de contrebande et de détérioration du patrimoine matériel, a fait l'objet d'un riche débat.

R.C

Marvel: Denzel Washington rejoint "Black Panther"

Denzel Washington a confirmé sa participation au Marvel Cinematic Universe, l'acteur de 69 ans sera au casting de Black Panther 3. Actuellement en promotion de Gladiator II, qui sortira cette semaine dans les salles, Denzel Washington a annoncé qu'il sera prochainement dans le MCU de Marvel Studios.

En effet, Denzel Washington a discuté de ses prochains projets, comme son interprétation à venir de Hannibal avec le réalisateur Steve McQueen, il a mentionné que Ryan Coogler écrit actuellement un rôle taillé pour lui dans "Black Panther 3".

Si Marvel n'a pas encore annoncé officiellement ce projet, la déclaration de Washington confirme la mise en chantier du troisième opus avec le réalisateur Ryan Coogler. Marvel Studios devrait prochainement officialiser Black Panther 3 et préciser sa date de sortie.

Le premier volet de Black Panther, super-héros du Marvel Cinematic Universe, a fait un carton en 2018 et générera plus d'un milliard de dollars au box-office mondial. La suite, Black Panther: Wakanda Forever, a avoisiné ce cap symbolique avec 855 millions.

C.N

ITÉLÉ

france 3 La fille dans les bois

21h05



Appelée en urgence au chevet de sa sœur, Jeanne, 27 ans, retourne chez son oncle Eric, où elle s'était pourtant bien jurée de ne jamais revenir.

CANAL+ The Chef, la série



Après la crise cardiaque d'Andy et la fermeture du restaurant Jones and Sons, Carly a ouvert le Point North.

TMC Retour vers le futur 2

21h25



En 1985, Marty McFly a retrouvé le présent et un repos bien mérité. Mais son vieil ami Doc, un physicien excentrique mais génial, surgit à nouveau au volant de sa machine à remonter le temps.

C STAR Le Pacte des loups



Au XVIII^e siècle, une rumeur répandue veut qu'une bête monstrueuse terrorise la région du Gévaudan, tuant bergères et enfants, dont les cadavres sont retrouvés horriblement mutilés.

Quotidien National d'Information

Édité par la SARL NATION EDITION

Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression

Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis
à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque réclamation

VISION



TF1 New York, section criminelle

21h05



Le corps d'un jeune journaliste est retrouvé dans le coffre d'une voiture, non loin d'une église....

Halle Berry
a eu du mal
à revenir au métier
d'actrice après
ses débuts
de réalisatrice



À près avoir fait ses débuts de réalisatrice avec le film Meurtrie en 2020, Halle Berry a eu du mal à revenir au métier d'actrice.

L'actrice a trouvé difficile de rester dans sa voie en tant qu'actrice pour d'autres réalisateurs après avoir été impliquée dans tous les aspects de la production de Meurtrie, dans lequel elle a également joué.

"C'est difficile de redevenir l'ours qui danse. Il faut vraiment s'efforcer de rester dans sa voie. Taisez-vous, vous êtes l'acteur, faites ce qu'ils vous disent et faites-le", a-t-elle déclaré dans le podcast Armchair Expert.

L'animateur du podcast, Dax Shepard, a admis qu'il trouvait "tellement ennuyeux" de redevenir un simple acteur après avoir réalisé et joué dans des films tels que Hit and Run et CHIPS. Il a expliqué qu'il avait du mal à ne rien dire lorsqu'il observait des décisions susceptibles de faire perdre du temps et de l'argent à la production.

"C'est difficile de se taire", a déclaré Halle Berry, ce à quoi Dax Shepard a répondu : "Oui, il faut se taire et... "La lauréate d'un Oscar a terminé sa phrase en disant : "... faire ce qu'on vous dit."

Depuis Meurtrie, la star a joué dans Moonfall, le film catastrophe de Roland Emmerich sorti en 2022, dans The Union, la comédie d'action de Julian Farino sortie en 2024, et dans Never Let Go, d'Alexandre Aja. Elle s'est davantage impliquée dans ce dernier film, réalisé par le fils d'Alexandre Arcady, qui est sorti en septembre, puisqu'elle a été créditez en tant que productrice exécutive.

Redevenue actrice ne l'empêche pas de continuer sur sa lancée de réalisatrice. Lors d'une conversation au Red Sea Film Festival en Arabie saoudite en décembre 2023, la star de Catwoman a révélé qu'elle avait réfléchi à son prochain projet de réalisation. "Il s'agit d'une histoire d'amour à la base, mais qui traite du surnaturel, du voyage dans le temps et de l'avenir", avait-elle déclaré.

6ter L'école est finie

20h50



Agathe Langlois a tout pour être heureuse. Toutefois, quand elle apprend qu'elle est mutée à des centaines de kilomètres de chez elle, en plein campagne, c'est la douche froide.

L'EQUIPE Belgique / Italie

20h45

MATCH DAY



UEFA Nations League

Football. Ligue des Nations UEFA. 5e journée. Groupe A2.

Siège social

03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction

03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

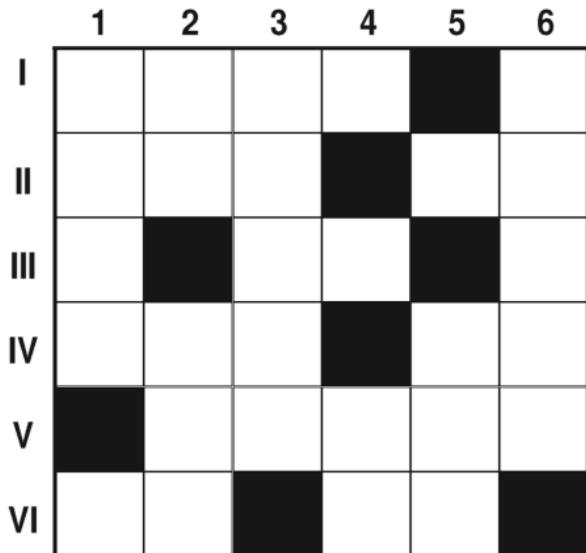
Tél/Fax : 023 46 32 76

E-mail: lanationquotidien@gmail.com -

Site: www.journal-lanation.com

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravaillac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyre de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

1. L'an I de la République française.
2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
3. Multiple palindromique* de 1111.
4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
5. Multiple de 67.
6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 1043

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

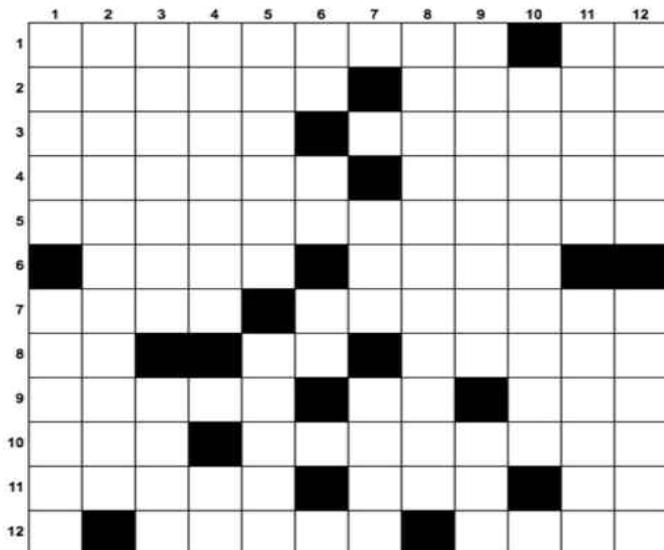
Horizontalement

- 1 Ont leur territoire.2 Productrice de sirop.3 A fumé de l'herbe.- Une petite laine.4 Battissions le pavé.5 Passionné d'informatique.- Début de série.- Pas distraite par la droite.6 Langue.- Mesure l'énergie.- Chevêtre.7 Lanciers.- Note.- Régime de neutre.8 Le Bamboche (de).- Prendrait son courage à deux mains.9 Travaille à l'oeil.10 Fait du travail souterrain.- En 66.11 Mère de Conchobar.- Actrice française.- Note.12 Schutzstaffel.- Sinople.- Cubes.

Verticalement

- 1 Auteurs de la 'scène du puits' de Lascaux ?2 Font moins de déchets.3 Ladrerie.- Victime d'un parricide.4 En marge.- Epineux.5 Bêtes, dans les deux sens.- Préposition.- Distrait au son.6 N'est pas la tête de turc.- Nombre de puissances.7 Descente de rivière.- Béguine.8 Salut québécois.- Résipiscence.9 Suivriez le circuit.10 Assortisse.- Pièce romaine.11 Le Créateur de Tolkien.- En tête.12 (Te) déposeras.

Mots croisés grille N° 1043



Horizontalement

- 1 Barques sur le Nil.- Parler du Midi.2 Lis des marais.- Oeuvre de Charpentier.3 L'Ami du peuple.- Plantes alpestres.4 Pape ou empereur.- Serpent de verre.5 Femme de Kessel.6 Epinettes.- Exsangue.7 Mines.- Chassieuse.8 Parti ou classe, selon le sens.- En fin de vie.- Développement.9 Physicien allemand.- Symbole chimique.- Fleuve.10 Ensemble de lignes.- En jette !11 Lac de Russie.- Sensibilité d'un photographe.- Enki.12 Agave.- Place latine.

Verticalement

- 1 Un peu marmotte.- Jaunes, par exemple.2 Mis en quarantaine.3 Genre de fiction.- Dents du sanglier.4 Ont plus ou moins le même age.- Vêtement japonais.5 Pipéracées.- Fils du Soleil.6 Sur Tille.- Sodium.- Avocat.7 Le dragon en faisait partie.- Le crocodile en fait partie.8 Nécessairement à l'heure.9 Vis.- Ile.10 Trouvent mieux ailleurs.11 Les arbres y cachent la forêt.- Dent.12 Classe.- Draille.

Un train de voyageurs heurte mortellement une septuagénaire

Une femme âgée de 70 ans est décédée, hier, après avoir été heurtée par un train de voyageurs dans la commune de Sidi Abdelaziz (wilaya de Jijel), a rapporté un communiqué de la direction de wilaya de la Protection civile. Le document révèle que les éléments de la Protection civile de l'unité de Belghimouz, qui se sont immédiatement déplacés sur le lieu de l'accident, ont constaté le décès sur le coup de la victime. L'accident s'est produit près du lieu-dit Tamdiouane, non loin de Sidi-Abdelaziz, dans la daïra de Chekfa, au passage du train assurant la ligne Constantine-Jijel. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident, conclut le texte.

HISTOIRE

Décès du moudjahid et ancien ministre Mohamed Mazouni

Le moudjahid et ancien ministre, officier de l'Armée de libération nationale (ALN), Mohamed Mazouni, est décédé, a indiqué, hier, le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Le président Tebboune, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt. "Le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune a appris avec une profonde affliction le décès du moudjahid, officier de l'Armée de libération nationale et ancien membre du Gouvernement, Mohamed Mazouni", lit-on dans le message

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 morts et 169 blessés en 24 heures

Quatre personnes sont décédées et 162 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile de la wilaya. A Relizane, une personne est décédée et sept autres ont été blessées dans un accident de la route survenu hier, dans la commune d'El Hmidna, ont indiqué les services de la Protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit sur la route nationale RN4, au niveau de la localité de "Bourka" (commune d'El Hmidna), suite à une collision impliquant quatre voitures et un camion, causant le décès d'un non-responsable d'un an et des blessures de différents degrés de gravité à sept autres personnes, âgées de 37 à 70 ans, a précisé à l'APS l'officier de la protection civile, le Sous-lieutenant Yacine Abdab. Les blessés ont été évacués à l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf de la ville de Bourka pour recevoir les soins nécessaires, a-t-il précisé.

de condoléances. "En cette douloureuse épreuve, le président de la République présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la famille révolutionnaire, prie Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de préter patience et réconfort à ses proches", a ajouté le message. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, a présenté, lui aussi, ses condoléances à la famille du défunt et à ses compagnons de lutte.

LA NATION

Jeudi 14 Novembre 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH DOHR ASSER MAGHREB ICHA

06:03 12:32 15:16 17:45 19:11

Météo

Alger
Tiaret
Constantine21
20
22Tizi Ouzou
Béjaïa
Oran19
19
22

COP29

Les émissions de l'azote sont une grave menace pour la santé publique

L'oxyde nitreux (azote N₂O), un puissant gaz à effet de serre (GES), qui accélère le changement climatique et endommage la couche d'ozone, compromet l'objectif de limiter le réchauffement de la planète de 1,5 degrés Celsius et constitue une grave menace pour la santé publique, selon une nouvelle évaluation mondiale, publiée mardi, à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP29) tenue à Bakou, en Azerbaïdjan. L'évaluation pour les oxydes nitreux, publiée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), indique que les émissions augmentent plus rapidement que prévu, et qu'une action immédiate est nécessaire pour réduire les effets de ce super polluant sur l'environnement et la santé.

L'oxyde nitreux est environ 270 fois plus puissant que le dioxyde de carbone en termes de réchauffement de la planète, et est actuellement responsable d'environ 10 % du réchauffement climatique net depuis la révolution industrielle. "Cette évaluation tire la sonnette d'alarme face à un super polluant relativement oublié qui contribue grandement au changement climatique et à la pollution atmosphérique", a déclaré la responsable du secrétariat de la coalition pour le climat et l'air pur, au PNUE, Martin Otto. Principalement émis par des pratiques agricoles telles que l'utilisation d'engrais synthétiques et de fu-



mier, le N₂O est le troisième gaz à effet de serre le plus important qui appauvrit la couche d'ozone, encore libérée dans l'atmosphère. Le rapport met en garde contre le fait qu'en l'absence d'une action urgente en faveur de l'augmentation des émissions de N₂O, il n'existe pas de voie viable pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius et fournir des outils tangibles pour réduire les émissions de plus de 40 % par rapport aux niveaux actuels. L'évaluation montre que le N₂O est actuellement la substance la plus importante

qui appauvrit la couche d'ozone, risquant d'exposer une grande partie de la population mondiale à des niveaux d'UV plus élevés et une augmentation des cancers de la peau et des cataractes.

A cet égard, le chef du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement de la FAO, Kaveh Zareh, a jugé "essentiel", de remédier aux émissions de protoxyde d'azote pour garantir une agriculture durable, inclusive et résiliente qui aide simultanément les pays à atteindre leurs objectifs en matière de climat et de sécurité alimentaire.

anep
المؤسسة الوطنية للاتصال، البث والتوزيع
Entrepris Nationale de Communication, édition et de Publicité

Vente en ligne de nos ouvrages
Store-anep.poste.dz

Livraison dans les bureaux de poste des 58 Wilayas

www.anep.dz

Anep Groupe